



---

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 27 mars 2023**

---

L'an deux-mil vingt-deux, le 27 mars 2023,  
le Conseil Municipal de la commune de Martinet, dûment convoqué (selon l'article L2121-10 du CGCT) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PAILLUSSON, Maire.

---

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15                      Présents : 15                      Votants : 15

---

Étaient présents : Mr PAILLUSSON Michel, Mme MASSON Florence, Mr BRET Patrice, Mme CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, Mme CHARIAUD Gabrielle, Mr BOURGEOIS Laurent, Mme MORNET Evelyne, Mme HERBRETEAU Joëlle, Mr GAUDIN Renaud, Mr HERBRETEAU Yann, Mr HILLAIRET Jean-François, Mr MENARD Pierre, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme ELINEAU Claudine, Mr GAUDIN Julien.

Mme MORNET Evelyne a été désigné secrétaire de séance.

---

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 février 2023.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances de conseil est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- - Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante

---

**DELIBERATIONS**

---

**2023-03-01 – Approbation des Comptes de gestion 2022**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-02 – Vote du Compte Administratif 2022 Budget Principal**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-03 – Vote du Compte Administratif 2022 Budget Camping**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-04 – Vote du Compte Administratif 2022 Budget Lotissement Les Brosses**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-05 – Vote du Compte Administratif 2022 Budget Lotissement Les Brosses 2&3**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-06 – Vote des taux d'imposition 2023**

Approuvée avec 9 voix pour l'augmentation de 1.5 %

**2023-03-07 – Vote des subventions 2023**

Approuvée à l'unanimité

**2023-03-08 – Prise en charge des flux croisés**

Approuvée à l'unanimité



## VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

### Budget Principal :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 845 669.32 €.  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 852 136.78 €.  
Le Conseil vote le budget à l'unanimité.

### Budget Camping Les Ouches du Jaunay :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 77 068.10 €.  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 30 442.01 €.  
Le Conseil vote le budget à l'unanimité.

### Budget Lotissement Les Brosses :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 662 672.69 €.  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 345 030.05 €.  
Le Conseil vote le budget à l'unanimité.

### Budget Lotissement Les Brosses 2&3 :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 364 305.18 €.  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 229 673.63 €.  
Le Conseil vote le budget à l'unanimité.

### 2023-03-09 – Indemnité de gardiennage de l'église

Approuvée à l'unanimité

### 2023-03-10 – Nom de Rues Lotissement La Juelle

Approuvée à l'unanimité



### 2023-03-11 – Révision tarifs des concessions du cimetière communal

Approuvée à l'unanimité

### 2023-03-12 – Tarifs Camping Les Ouches du Jaunay

Approuvée à l'unanimité

15 Chalets loisirs et une piscine dominent 7 hectares de verdure et un plan d'eau  
Camping ouvert à l'année sur la commune de Martinet. Un camping calme et verdoyant. Pour passer de bons moments en famille ou entre amis à 20 min de la plage.

TARIFS 2023	Semaines				Nuitées (4 nuits maximum)
	Basse Saison	Moyenne Saison	Haute saison	Tout haute saison	
4/6 pers. + crèche 2x 35m² + terrasse couverte	220 €	311 €	515 €	682 €	Tarif du 14 juillet au 15 août
4/6 pers. -holidays confort 31 m² + terrasse couverte ou porche	277 €	349 €	542 €	689 €	de 1 à 4 personnes 65 € : 1 nuit 119 € : 2 nuits 172 € : 3 nuits 216 € : 4 nuits
6/8 pers. + prélude- santé + terrasse Et 4/6 pers. PMR 35m² + terrasse couverte	315 €	399 €	593 €	736 €	-10€ par pers. supplé- et par nuit Capacité maximale 8 pers. par chalet Draps non fournis. Location possible : 110 €/pers
6/8 pers. + détente + 35m² + terrasse couverte	352 €	445 €	642 €	819 €	

Draps, linge de toilette et torchons non fournis  
Location possible : 10 €/pers

Horaires saison de Septembre à Juin, possibilité de location de la salle commune pour les clients du camping : 85 €/jour

LES EQUIPEMENTS :

- 2 chambres (une avec 1 lit de 140 cm et une avec 2 lits de 80 cm)
- 3 chambres (une avec 1 lit de 140 cm et deux avec 2 lits de 80 cm)
- Séjour avec 1 banquette 2 couchages
- Kitchenette avec évier, 2 plaques électriques, hotte, réfrigérateur, vaisselle, cafetière, bouilloire, grille pain, micro-ondes.
- Salle d'eau avec douche, WC (avec salle d'eau pour les modèles « rével »)
- Salon de jardin
- Chauffage électrique individuel dans chaque pièce
- Prise TNT/SAT dans chaque chalet. For de télé. Location déshoatiseur 5€ par semaine et 8€ les 15 jours.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Salle commune avec table, bibliothèque
- Lave linge (5 € la jeton et la lessive) et sèche linge (5 € la pièce)
- Possibilité de ménage en fin de séjour (50 €)
- Lit bébé, chaise haute, baignoire sur demande.
- Paiement de suppléments de prix.
- Animaux acceptés : 10 € pour les courts séjours, 15 € la semaine
- Plan d'eau pour la pêche. Vente de cartes à l'accueil.
- Wi-Fi gratuit
- Basse et moyenne saison : réservations 45 heures à l'avance. Sous réserve de disponibilités.

Eti :

- Animations enfants et adultes.
- Piscine ouverte du 15 mai au 15 septembre